

# L'ÉCHO DE L'INDUSTRIE

JOURNAL DES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS ET DE LA FABRIQUE LYONNAISE.

Association. — Emancipation du peuple par l'Organisation du travail.

Ce Journal paraît toutes les semaines.  
 Prix de l'abonnement, payable d'avance : — POUR UN AN, 10 F. —  
 SIX MOIS, 5 F. — TROIS MOIS, 2 F. 50 C.  
 Hors du département, 12 fr. par an.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et pour les échanges,  
 au rédacteur en chef, M. Eug. FABRIER, rue du Commerce, 26, à LYON.  
 BUREAUX : A LA CROIX-ROUSSE, rue Duviard, 3, au 1<sup>er</sup> chez M.  
 Jean-B. FABRIER. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

On rendra compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires se-  
 ront remis au bureau.  
 ANNONCES : 15 centimes la ligne. — Tous les documents ayant un  
 but d'utilité générale seront insérés gratis.

La CROIX-ROUSSE, 3 Octobre 1846.

## LE DERNIER MOT SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Il y a quelques années à peine que tous ces mots *Science sociale*, *Organisation du travail* étaient considérées comme des rêves, des utopies dignes d'occuper tout au plus le cerveau de quelques insensés toujours mal à l'aise dans le monde positif. Les esprits sérieux ne se préoccupaient point de semblables billevesées, les hommes de progrès entièrement tournés vers la politique, n'acceptaient aucune autre idée de réforme que le plus ou moins de succès de telle ou telle question parlementaire; puis, bientôt le vide de toutes ces choses se faisant sentir l'activité fit place à l'indifférence. Découragés et incertains après une lutte de 15 années, les libéraux se retirèrent dans leur camp, et le sommeil de l'intelligence remplaça l'ère de cette brillante opposition qu'avait terminée la révolution de Juillet. Puis, comme dans tous les mouvements la réaction est aussi vive que l'action primitive, l'oubli le plus complet des intérêts de tous, l'immobilisme le plus opiniâtre succéda aux grands sentiments de liberté, de nationalité qui, pendant tant d'années, avaient fait la gloire de la tribune française.

Mais, tandis que ce mouvement de décroissance s'opérait, un mouvement nouveau surgissait en sens inverse. Nous voulons parler des idées sociales. — Quelques esprits généreux entrevoyant l'avenir continuaient profondément l'œuvre ébauchée de la révolution, et demandaient à une rénovation sociale cette émancipation du peuple, but unique des efforts de l'humanité, qui semblait l'éloigner en raison des efforts que l'on faisait pour s'en rapprocher.

C'est alors que se forma le parti socialiste et que le mot d'organisation du travail fut prononcé. A peine ces idées furent-elles semées dans l'opinion publique, qu'elles poussèrent des germes vigoureux: — les indifférents se réveillèrent, les plus incrédules ouvrirent les yeux et un nombre considérable d'esprits sages et sensés se réunirent et discutèrent prudemment les meilleures solutions de cet immense problème. Quelques années s'étaient écoulées et déjà le socialisme ralliait sous sa bannière une sérieuse majorité.

Jamais, en effet, question plus vitale n'avait été présentée à la méditation des penseurs, et chaque jour les événements viennent lui donner une nouvelle importance. Le moment de son application que l'on croit encore éloigné, se rapproche au contraire incessamment de nous. Il est temps de lui donner une solution. Désormais réunis dans une même route les hommes de tous les partis doivent s'imposer la réforme sociale pour but, la réforme politique pour moyen; c'est une mission

sacrée qu'il faut accomplir. — Plus de retard, plus de réticence..... à l'œuvre!!

En commençant notre publication il y a un an, nous avons arboré cette devise. Nous avons discuté les faits qui se passaient sous nos yeux à ce nouveau point de vue. — Nous avons exposé nos théories. — En défendant les intérêts des travailleurs et de la fabrique lyonnaise, nous avons porté assez haut notre parole pour qu'elle soit entendue des hommes de cœur; — l'égoïsme seul reste encore sur la brèche. — Un dernier effort, il sera vaincu; encouragé par un premier avantage, notre zèle doit donc s'enflammer de nouveau pour assurer la victoire.

Nous n'hésitons pas à le dire la main sur notre cœur, le talent a pu nous manquer, mais jamais le courage. C'est avec la conscience d'avoir rempli l'œuvre que nous nous étions imposée que nous portons nos regards sur le passé, nous n'avons point failli à nos principes, nous n'avons jamais tergiversé, et nous défions la critique la plus venimeuse de répondre à ces allégations autrement que par des calomnies.

Nous l'avouons : en écrivant cette page, nous avons sous les yeux la profession de foi qui parut il y a un tems, et nous sommes heureux de pouvoir dire : nous n'avons pas dévié de cette ligne; nous avons fait tout ce que nous pouvions faire.

Ce n'est pas assez cependant, il ne suffit pas d'avoir dressé l'échelle, il faut encore monter à l'assaut. — Tant qu'il reste une douleur à soulager, notre tâche n'est pas terminée. — Merci, ô vous tous qui nous avez aidé dans notre marche. — Nous ne devons nous féliciter d'un premier succès que comme gage d'un avenir plus brillant encore. — Le moment n'est point encore venu de monter au Capitole. Des obstacles puissants restent à vaincre. — Nos frères souffrent et meurent, — chaque jour des milliers d'infortunés périssent victimes d'un ordre social faux et subversif. Nous, qui croyons à la régénération humanitaire, nous, qui croyons à la vérité, réunissons nos efforts, resserrons les rangs de l'armée du progrès, bientôt nous serons vainqueurs; mais il faut se hâter. En avant! en avant!!

E. F.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ESPAGNE. — M. le vicomte de Carreira, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la reine de Portugal, a remis au roi, en audience particulière, des lettres en notification de la naissance de l'enfant don Ferdinand de Portugal.

— M. le duc de Montpensier est parti de Paris ce matin; il est attendu à Madrid le 4 octobre. MM. de Povar, de Santa-

Cruz et d'Arana ont dû quitter Madrid dans la journée du 26 pour venir au devant du prince français.

M. le lieutenant-général baron Athalin, premier aide-de-camp du roi, et M. le colonel Jamin, aide-de-camp de M. le duc d'Aumale, étaient dans une seconde berline, attelée de quatre chevaux. M. Antoine de Latour, secrétaire des commandements, et deux officiers d'ordonnance de M. le duc de Montpensier, occupaient une troisième voiture. Le secrétaire de M. le général Athalin, l'intendant de M. le duc de Montpensier et d'autres officiers civils occupaient une autre voiture. Les chevaux de la poste de Paris ont conduit les voitures à l'embarcadere du chemin de fer d'Orléans, où les princes ont été reçus par les directeurs de l'exploitation de la ligne. Un train spécial a conduit directement les princes et leur suite à Tours.

— On écrit de Madrid, le 23 septembre: « Aujourd'hui ou demain, à ce que nous apprenons, se présentera au palais le comte de Bresson, ambassadeur du roi des Français près la reine d'Espagne, pour demander à la reine la confirmation des fiançailles de la sérénissime infante donna Luisa-Fernanda avec le duc de Montpensier. Les cortés ayant approuvé ce mariage, la cérémonie aura lieu avec une grande solennité.

— D'après les journaux de Madrid du 22 septembre, l'escadre anglaise aurait quitté les eaux de Cadix le 17.

— La nouvelle du départ du comte de Montémolin et de Cabrera, disent les journaux ministériels, n'a produit aucune sensation à Madrid. Les journaux ne lui ont pas donné plus d'importance que le public.

## IRLANDE

ÉMEUTE D'AFFAMÉS EN IRLANDE. — On écrit au *Standard*: « A Kilkenny, il y a eu lundi matin une émeute inquiétante. Les mutins, au nombre de 200 environ, ont commencé par entourer la demeure du maire, en demandant du travail ou du pain. C'est alors que ce fonctionnaire leur a offert de casser des pierres, en leur promettant jusqu'à un shilling par tonneau. Mais ils ont refusé et se sont mis à parcourir la ville, inspirant partout la terreur par leurs cris et leurs démonstrations sauvages. En arrivant à la boulangerie de M. Michel Magrath, un homme de la bande brisa un des carreaux de la devanture de la boutique, et M. Magrath, pour prévenir d'autres violences, jeta aux mulins une très grande quantité de pains, dont ils mangèrent les uns avec avidité et promènerent les autres au bout de grandes perches.

» De là, le rassemblement se porta chez un autre boulanger nommé Dumphy, brisa les portes et les fenêtres et s'empara de tout le pain qu'il put trouver. Cette scène se répéta chez tous les boulangers de Nighthstreet et de Coal-Market. Une partie des émeutiers traversa ensuite le pont en poussant des hurlements sauvages, et elle se disposait à attaquer encore une boutique de boulanger, quand le chef constable Reardon, se plaçant devant la porte, tira son épée et imposa

## FEUILLETON de l'ÉCHO DE L'INDUSTRIE.

### ENVOI.

Je pense à vous quand vient l'aurore,  
 Je pense à vous quand, dans les cieux,  
 La lune que souvent j'implore  
 Lutte d'éclat avec vos yeux;

Si j'étais Pétrarque, ô ma Laure,  
 Sans doute en vers plus gracieux  
 Je vous dirais que je t'adore,  
 Mais se je t'aimerais pas mieux.

Et cependant, ma belle Juive,  
 Bien que partout mon œil te suive  
 Comme un vaincu suit son vainqueur,

Malgré ces vers que je t'adresse;  
 O Miriam, ô ma maîtresse,  
 Ne comptez jamais sur mon cœur.

## LE GARDON.

Fonte cadit modico, parvisque impellit ur æstas  
 Puniceus Rubicon, cum fervida cadit æstas.  
 LUCAIN.

Adieu! froide Lozère où naît ma double source;  
 Ruisseaux, neiges, torrents qui déchaines ma course  
 A travers les vallons;

Adieu! l'ennui me gagne entre vos monts sauvages;  
 Sous un plus beau soleil, vers de plus gais rivages,  
 Allons, mes flots, allons.

Ici pas un écho de gloire ne m'éveille  
 Dans le lit de cailloux où triste je sommeille,  
 Pas un vent gracieux  
 N'agite en les berçant les Glayeurs de ma rive  
 Pas un hymne d'amour, pas un chant ne m'arrive  
 De la terre ou des cieux.

Ici la jeune fille, Amazone aguerrie,  
 Dans ma couche d'été plus d'à moitié tarie  
 Pose le pied sans voir;  
 Où bien quelques débris de la roche grisâtre  
 Sont les ponts dédaigneux que me jette le père  
 En revenant le soir.

Je ne veux plus rongir de honte. — Adieu, Lozère!  
 Plus d'éclat m'attend sous une autre atmosphère,  
 Où, doublant mon essor,  
 Lasses d'errer sans nous, dix sources vagabondes  
 Dans mes flancs élargis épanchent de leurs ondes  
 Le liquide trésor.

### II.

En avant! bien mes flots!!! rapide comme un fleuve  
 Je sillonne à présent les terres que j'abreuve.  
 Salut! climat doré,

Je me sens presque libre en baisant mes entraves  
 Tant les brises du soir ici volent suaves,  
 Sous le ciel azuré.

Et cependant, ma brune et blonde Occitanie,  
 Tes enfants égarés par un fatal génie  
 Émigrent vers le Nord.  
 Ils s'en vont oublier dans leurs vaines sciences  
 Tes baisers maternels et les saintes croyances  
 Qu'on pleure avant la mort.

Où, pauvres fous ils vont jeter à l'industrie  
 Les bras que réclamait le sol de la patrie  
 Eux qui pourraient, hélas!  
 Par tes plaines errer, errer par tes montagnes,  
 Libres dans tes vallons, libres dans tes campagnes  
 Comme l'Arabe de l'Atlas.

Ingrats!... moi, si le feu qui brûle au sein du globe,  
 De ce monde trop vieux, déchiquetant la robe,  
 Changeait son vêtement,  
 S'il me fallait couler du sud au nord!... Mes vagues,  
 Voyez comme la nuit est belle et ces bruits vagues...  
 Roulez, roulez plus mollement.

### III.

J'aime à vous refléter, bourgs, villes que j'effleure,  
 Ruines où l'esprit de minuit veille et pleure,  
 Bois sombres et déserts,

llement à la foule par cette démonstration, qu'elle se retira.  
 » Un instant après cet acte de vigueur, accoururent tous les constables renforcés d'une compagnie du 64<sup>e</sup> régiment, que le colonel de ce corps avait mise à la disposition du maire, sur sa réquisition. Le maire, ainsi soutenu, s'adressa aux mutins, et engagea les habitants de Kilkenny, qui se trouvaient parmi eux, à rentrer paisiblement dans leurs demeures, leur promettant de leur procurer du travail en assemblant sur le champ le *Relief Committee* (la commission de soulagement).

« Cette commission se réunit en effet et fit bientôt placarder une proclamation annonçant qu'elle allait procurer du travail à tous les ouvriers sans ouvrage, mais que tous ceux qui seraient reconnus coupables de quelque acte de violence ou convaincus de s'être enivrés, seraient exceptés de cette répartition.

» Des scènes analogues se sont passées le mardi à Yonghal: plusieurs boutiques de boulangers ont été pillées, et les magistrats se sont vus obligés de demander des troupes aux commandants militaires pour maintenir l'ordre. »

Une dépêche télégraphique, publiée en *post-scriptum* par le *New-York Herald*, du 1<sup>er</sup> septembre, contient ce qui suit:  
 « Des nouvelles reçues à Mexico annoncent que le port de Monterey, dans la mer Pacifique, a été pris par l'escadre des Etats-Unis, et que la Californie a déclaré formellement son annexion à l'Union américaine. Le consul anglais a immédiatement expédié par exprès des dépêches en Angleterre et à la Nouvelle-Orléans. »

Nous avons des nouvelles d'Haïti, en date du 19 août. La situation était calme, les relations de la France avec le gouvernement haïtien étaient rétablies sur le meilleur pied. Le président Riche était attendu le 21 à Port-au-Prince, époque fixée pour la proclamation de la nouvelle constitution que le président a promis de maintenir, et, qui reproduit, à quelques modifications près, les principales dispositions de la précédente. La loi qui interdisait aux navires de déposer dans un port une partie de leur chargement et le reste dans un autre, a été rapportée et sera abolie à compter du 23 août. Le commerce a accueilli favorablement cette mesure, qui facilite ses opérations.

## DE L'ÉMIGRATION DES POPULATIONS AGRICOLES

Vers les grands centres manufacturiers.

SES CAUSES, SES EFFETS ET SON REMÈDE.

§ 1<sup>er</sup> — Causes.  
 (6<sup>e</sup> Article.)

Depuis que l'organisation des grandes compagnies a constitué les monopoles industriels, les gros capitalistes fonciers, fascinés par les bénéfices énormes qu'on pouvait si facilement réaliser, se sont bien vite hâtés de se débarrasser de leurs terres. L'attrait, certes, était invincible; un capital de 100,000 francs en immeubles donnait à peine un intérêt au 2 p. 100, tandis que versé dans les grandes exploitations minières, métallurgiques, bateaux à vapeur, rail-ways, etc., les intérêts, souvent, dès la première année, quintuplaient et sextuplaient. Nos spéculateurs achètent à vil prix d'immenses propriétés; ils les partagent, les morcellent, les dissèquent et les vendent à qui mieux mieux, aux cultivateurs propriétaires qui préfèrent une agreste maison au sein de leurs petits domaines à un appartement au quatrième et à des actions en portefeuille. Ils ont leurs habitudes, ils sont nés campagnards, ils veulent mourir campagnards. Et puis le domaine et la maison sont plus apparents et l'amour-propre s'en trouve mieux.

Un beau dimanche de printemps, les habitants du village paraissent tout ébahis de voir l'énorme circonférence du tilleul centenaire qui prodigue les bienfaits de son ombre à la place publique, revêtu du haut en bas d'un immense

placard dont les colonnes hautes et pressées s'enorgueillissent d'un merveilleux frontispice, où l'on peut lire à cent mètres de distance, en gigantesques majuscules: « A vendre, en gros ou en détail, le magnifique château de Beauregard et ses dépendances, consistant: 1<sup>o</sup> en jardins anglais et potagers, parcs, pièces d'eau, viviers, etc., etc. Il sera procédé à cette vente le dimanche 30 avril et jours suivants. MM. Grippard et Finassot chargés des opérations et avec lesquels on pourra traiter de gré à gré donneront toutes les facilités désirables pour les paiements. »

Grande rumeur dans le village! Des groupes nombreux et bruyants se forment spontanément sur la place publique. On parle, on cause, on discute, on se dispute même. L'on entend les interjections répétées à qui mieux mieux:

— Eh! dis donc, Trognard, je pense bien que tu ne laisseras pas échapper la terre des Fontaines..... Ça te va comme le nez au milieu du visage.....

— Ma foi! si M. Grippard ne veut pas trop me *gripper*, je pourrais bien lui en dire un mot.... Et toi, Vignard, la vigne de Bonparant est bien déjà à toi d'avance, tu connais trop son jus, pour qu'à l'avenir tu ne le fasses pas goûter aux anciens... n'est-ce pas vieux drille?

— Oh! tu peux bien penser que je ferai le diable à quatre pour l'avoir; cependant, je ne voudrais pas que ce petit furet de Finassot me rognât trop les ongles.....

— Hen! Dieu de Dieu! en voilà deux matois!... Sais-tu bien qu'il ne fait pas bon s'y frotter.

— Dis donc, Trognard, si ce sont deux matois, tu es un fameux matou, toi!..... Tu sais bien?

— Quoi?  
 — À bons chats, bons rats, mille ventrebleus! oh! ah! ah!.....

Toute la place publique retentit de ces sortes de colloques, de triloques, de quatriloques. C'est un spectacle des plus pittoresques et des plus grotesques dont on peut à son aise et chaque soir se procurer l'agrément.

Enfin le jour solennel se lève radieux. Dès le matin, le grand portail de la cour d'honneur du château de Beauregard est ouverte à deux battants; sous les salles d'ombrage qui bordent la grande allée, de longues files de tables n'attendent plus que les rôts aux séduisantes couleurs et aux succulents fumets; à chacune de leurs extrémités, sont disposés des foudres du calibre de cinq ou six hectolitres, scrupuleusement remplis du meilleur *cru*; ils ont reçu la sévère consigne d'être généreux et prodigues de leur attrayant contenu. Au milieu de la grande salle des réceptions, tout le périmètre d'une grande table ronde est envahi par les titres de propriété de la vaste et belle terre de Beauregard; derrière leurs énormes dossiers, l'on peut à peine apercevoir le front veuf de cheveux du notaire et le toupet retapé de son faquin de clerc.... Les batteries sont dressées, l'on attend plus que le signal de l'engagement.

Neuf heures ont à peine sonné à l'horloge du vieux donjon, que MM. Grippard et Finassot en mise simple et dégantés se montrent sur le perron de la grande porte. Il y a quelques soixante ans, là, sur ces mêmes dalles, la plèbe venait courber son front et faire sa cour à son seigneur et maître; aujourd'hui, et à la même place, cette plèbe va se poser en souveraine et les mandataires des descendants du ci-devant ne lui épargneront pas les hommages, les sourires et les poignées de mains. — La vaste cour du château ne tarde pas à se remplir d'amateurs ou qui prétendent l'être. Les plus huppés s'empressent de gravir les marches du perron et de presser cordialement la main à MM. Grippard et Finassot; à la vue de cette foule compacte, leur visage ordinairement d'une plate expression, se transfigure aussitôt et devient rayonnant. L'on doit rigoureusement présumer qu'ils ont fait une confortable emplette de castors et de gibbus; car, l'effrayant exercice auquel ils vont être soumis, va, sans aucun doute, les mettre hors d'état et de service, avant que le crépuscule ait amené l'heure de la retraite.

Bref! à dix heures précises, un des satellites de M. Grippard s'approche de sa gracieuse personne. Un observateur

Comme une borne sainte, au grand roi de l'histoire  
 Dont le char, orgueilleux de quinze ans de victoire  
 A leurs pieds s'arrêta.

Ces groupes d'Oliviers épars dans les campagnes,  
 Ces buissons, vieux créneaux suspendus aux montagnes  
 Que je creuse en roulant,  
 Sous le vent de la nuit qui bat leur chevelure  
 Font redire aux échos deux noms que je murmure:  
 Cavalier et Roland!

Et ces noms, demandez à la guerre civile,  
 Demandez à Villars, Montrevel et Bâville,  
 Tout ce qu'ils ont été.....  
 Quand un roi baillonnait ses provinces esclaves,  
 Sur ma rive ils tombaient, comme deux flots de laves,  
 En criant: Liberté!!!

Salut, Alesia! puissent mes bras fluides  
 Atteindre au pied sanglant du temple où les Druides  
 Immolaient les humains!  
 Pour laver ces parvis d'éternel anathème,  
 J'oublierai les sentiers des routes que Dieu même  
 Me creusa de ses mains.

Aujourd'hui que la houille aux forges enflammées  
 Jete ses tourbillons de noirâtre fumée,  
 Dans tes vallons d'Enna,

attentif pourra facilement, s'il se trouve à peu de distance, entendre ces paroles prononcées à voix basse: « *C'est temps! faites servir.* » Sans divertir, l'officier subalterne descend aux cuisines, et d'une voix de stentor il clame aux marmitons: « *Attention au commandement!..... Servez..... Chaud!* » Tout-à-coup, un effrayant tintamarre de casseroles, de marmites et de chaudrons ébranle jusque dans leurs fondements les épaisses murailles du vieux manoir; la charge en douze temps s'exécute avec un ensemble digne des *grogards* de la *vieille*; des terrines dont la capacité nous rappelle celle de la mer d'airain du temple de Salomon, se remplissent en un clin d'œil de quartiers monstrueux de bœuf, veaux, moutons, oies rôties et dindons; l'escouade en casque à mèches se met en ordre de bataille et au commandement de *m'.....* archel elle envahit les salles d'ombrage; les tables improvisées en planches sur tonneaux, ploient et gémissent sous le poids énorme de ces fardeaux de mangeaille.....

Allons! mes amis, mangez, bâfrez, buvez..... ça ne coûte rien; entendez-vous, les amis? absolument rien!!!

En moins d'une heure tout est râlé, englouti, inhumé dans les *spanes* superlativement *caoutchouchiques* (sauf le respect à l'Académie) de ces rustres gloutons. Une fois que leur complaisant thorax a reçu cet impénétrable bletton, ils vont l'arroser sans trêve avec les flots vermeils de ces foudres chéris dont les flancs ne sauront tarir, tant que MM. Grippard et Finassot auront un pouce de terrain à vendre à ces braves campagnards.....

(La suite au prochain numéro.)

## Conseil des Prud'hommes.

Présidence de M. BRISSON.

AUDIENCE DU 30 SEPT. MBRE.

Richard demande la résiliation de l'acte d'apprentissage de la demoiselle Bazin qui est partie de son domicile après neuf mois d'apprentissage. Bazin père dit que sa demoiselle a été sollicitée pour s'en aller, par le chef d'atelier lui-même; du reste il tient à faire exécuter l'acte d'apprentissage. La demoiselle Bazin déclare qu'elle ne s'est pas en allée de sa propre volonté, et qu'elle serait satisfaite de continuer l'apprentissage. Le Conseil prononce que l'apprentie rentrera dans l'atelier qui sera mis sous la surveillance de deux membres du Conseil.

— Ruffin fait comparaître Maurier pour demander une indemnité pour frais de montage de métier et la rectification d'un solde de 150 grammes. Le Conseil examine les livres de ce fabricant, constate effectivement une erreur de 100 grammes, ce qui réduit le solde à 90 grammes, et renvoie pour l'indemnité, les parties pardevant arbitres.

— Mademoiselle Fèche réclame au chef d'atelier Manin son prix façon ainsi qu'une indemnité pour avoir été renvoyée sans huitaine. Manin objecte qu'il a renvoyé cette ouvrière, parce qu'elle s'est absentée une 12<sup>e</sup> journée. Mademoiselle Fèche réplique qu'elle s'est absentée pour une affaire urgente, et que du reste, elle en avait fait demander la permission par son frère qui en fait déposition. Le Conseil prononce que Manin comptera immédiatement la façon due à cette ouvrière, et la somme de 8 francs, pour indemnité de huitaine.

— Mademoiselle Madinier fait comparaître Laurencin pour réclamer la somme de 75 francs que celui-ci refuse de lui donner. Laurencin explique qu'il retient cette somme au profit du chef d'atelier Chilier, chez lequel la demoiselle Madinier était apprentie; la dite somme devant être donnée en à-compte sur celle de 90 francs promise pour résiliation volontaire de l'acte d'apprentissage de la demoiselle Madinier. Celle-ci demande l'annulation de cette résiliation, par la raison qu'elle n'était pas majeure lorsqu'elle a traité avec Chilier. Le Conseil prononce que Laurencin comptera les 75 francs, la résiliation volontaire étant nulle pour le motif ci-dessus

Sous le nuage épais qui te sert d'enveloppe,  
 On entend rebondir le marteau du Cyclope  
 Comme au fond de l'Etna.

Et l'homme y sacrifie encore aux dieux d'argile!  
 Le riche, au nom des lois, par le saint Évangile  
 Qu'il feint d'aimer encor,  
 Comme sous le ciel gris des pourceaux de Hanovre,  
 Immoles par calcul l'ouvrier et le pauvre  
 Aux autels du Veau-d'Or.

VI.

Mais, là-bas, voyez-vous s'élever de l'abîme  
 Ce géant, qui des monts escalade la cime,  
 S'y repose debout;  
 Et là, comme l'aiglon qui plane dans l'espace,  
 Me regarde venir et sourit, quand je passe,  
 A ma vague qui bout?

Bientôt deux fois mille ans accourus sur sa tête  
 Ont déchainé la guerre et soufflé la tempête  
 Sans jamais l'incliner;  
 Car il faudrait peut-être à ces triples portiques  
 Les bras qui bâtissaient leurs fondements antiques,  
 Pour les déraciner.

Eh bien! ces blocs taillés dans le granit, ces arches  
 Qui d'un pont de Titan semblent être les marches  
 Si rudes à monter,

Mystérieux ravins où les vertes pelouses  
 S'imprègnent des parfums que mille fleurs jalouses  
 Exhalent dans les airs.

J'aime à rêver des jours où les pâles sorcières  
 Près d'un foyer magique, au milieu des clairières,  
 Ici dansaient en rond.  
 La lune descendait à la voix de ces femmes,  
 Ou Satan, qui se met trois couronnes de flammes  
 Pour diadème au front.

Et la vierge naguère au village adorée  
 Le lendemain venait triste, décolorée,  
 Sur mes rives s'asseoir.  
 Ses doigts de mes Iris effeuillaient les corolles,  
 Et ses lèvres tout bas répétaient les paroles  
 Qu'un amant dit le soir.

IV.

Oh! si je racontais tout ce qu'a vu mon onde  
 Le jour pourrait cent fois dans les champs que j'inonde  
 Commencer et finir;  
 Car, ici, pas un bois, un rocher, un abîme  
 Qui, triste ou glorieux, effrayant ou sublime  
 Ne m'offre un souvenir.

Ces pics dont le soleil a calciné les veines,  
 Si bleues à l'horizon, hérissent les Cévennes  
 Remparts que Dieu jeta,

...néanmoins la demoiselle Madinier fera six mois d'apprentissage chez le chef d'atelier Laurencin. Chilier présent à la barre, demande à reprendre son apprentie; il n'est pas donné suite à sa réclamation, qui, cependant, nous paraît fondée; car, si la transaction faite avec son apprentie, est nulle, il devrait rentrer dans son droit primitif; en aurait-il encouru la déchéance en faisant une transaction illégale? Si telle était la pensée du Conseil, nous aurions désiré qu'elle fut exprimée dans les considérants du jugement.

— Morel demande l'autorisation de compter les façons du chef d'atelier Carrier, sur lesquelles la veuve Guer a fait opérer une saisie-arrêt. Le Conseil accorde l'autorisation de compter les 6/8, les deux autres devant être retenus: l'un au profit de la caisse de prêts, et l'autre pour veuve Guer. (Voir la cause entre Carrier et veuve Guer, dans l'audience du 27 septembre, dans le numéro précédent.)

— Edouard fait comparaître Balmont pour demander une indemnité pour atteinte de trame. Balmont objecte qu'étant d'accord avec Edouard qu'il rendrait sa pièce à un mètre par jour, ce qui n'a pas eu lieu, de sorte que, le jour de la livraison de la commission étant arrivé, il a été dans la nécessité de faire suspendre la dite pièce qui n'était pas achevée, c'est pour ce motif qu'il a refusé la trame à Edouard; au reste, il s'en tient à l'arbitrage qui a décidé qu'il donnerait de la trame pour achever les 5 mètres qui restaient à faire. Le conseil considérant que le chef d'atelier Edouard n'a pas exécuté la contravention, le déboute de sa demande en indemnité.

— André fait comparaître Tocanier pour demander une augmentation sur le prix de façon d'un velours uni, se fondant sur ce qu'on lui a déclaré que la réduction serait de 50 fers par 27 millimètres et qu'elle est de 100 en réalité; conséquemment le prix de 5 fr. le mètre marqué sur le livre, est insuffisant. M. le Président fait observer à André pourquoi il a achevé la pièce avant de réclamer: il répond qu'ayant fait une réclamation, M. Tocanier lui répondit d'être tranquille à ce sujet, qu'il serait raisonnable à la fin de la pièce, et qu'il s'était lié à cette parole. Tocanier objecte que donnant la disposition, il a montré l'échantillon à André, et qu'il a pu se convaincre de la réduction de l'étoffe, qu'au reste il n'y a pas 100 fers comme le prétend André, mais 60 à 64; pour quant à la promesse d'être raisonnable, il prétend que ce sont des exhortations pour encourager les chefs d'ateliers.

Le Conseil considérant, que sur la disposition donnée à André il y a velours à disposition tandis que la pièce confectionnée est un velours sans pareil; renvoie la cause à huitaine pour faire une enquête sur le prix courant de cette étoffe ainsi que pour examiner la réduction. Ce que nous avons remarqué dans cette cause, c'est la naïveté, pour ne pas dire le cynisme avec lequel Tocanier appelé ses promesses d'être raisonnable, des exhortations pour encourager les chefs d'ateliers.

— L\*\*\* fait comparaître Poulailhon pour obtenir une augmentation sur le prix de façon d'un métier de colliers dont la pièce est très inférieure. Poulailhon objecte qu'il a une vingtaine de métiers qui ont les mêmes chaînes et qu'il n'y a que L\*\*\* qui se plaigne, ajoutant que son métier est mal monté ce qui empêche la bonne confection de l'étoffe et occasionne la rupture des fils de la chaîne. Le Conseil prononce qu'il sera fait une descente de lieux par deux membres du Conseil pour s'enquérir des allégations des parties, et renvoie la cause à huitaine.

### COMMUNICATIONS.

En réponse à l'un des articles de notre dernier numéro, nous recevons la lettre suivante. En l'insérant telle qu'elle nous a été envoyée, nous donnons certainement une haute preuve de l'impartialité que nous voulons apporter dans le débat. Sans attendre la réplique de notre collaborateur, nous pourrions faire remarquer quelques points où pèche la logique du rédacteur de cette lettre. — Nous n'agissons pas ainsi cependant. Dans cette espèce de lettre, une chose nous apparaît seule et se montre à nous sous un aspect douloureux; c'est de voir l'esprit de polémique se glisser parmi des hommes que l'unité de but devrait réunir. Tout en avouant nos sympathies pour une doctrine qui n'est pas celle de M. Cabet, nous savons respecter les convictions différentes des nôtres,

Rome un jour, en passant les jeta sur la Gaule,  
Comme un léger fardeau que sa robuste épaule  
Désaignait d'emporter.

Voilà pourquoi le temps passe alors qu'il les trouve,  
Car aux fils des Jumeaux nourris par une louve  
L'impossible céda;  
Pour se désennuyer, ils changeaient les montagnes  
Et les airs voyaient fuir au dessus des campagnes  
L'eau que Nîme attendait.

Et maintenant venez, mes flots, venez! Qu'importe  
La mer où le courant stupide nous emporte?  
Plus d'un fleuve, là-bas,  
Serait jaloux et fier d'avoir brisé son onde  
A l'angle des piliers que les maîtres du monde  
Posèrent sur vos pas.

J.-J. LIROU.

(La reproduction en est interdite.)

et si parfois nous appelons la discussion, c'est aussi bien dans l'espoir de convaincre que dans celui de nous instruire. Il nous serait donc particulièrement pénible que l'on nous supposât des intentions malveillantes. En insérant cette communication, nous donnons d'une manière évidente la preuve du contraire. Ceci posé, nous laissons le lecteur juge et le champ clos ouvert aux deux champions, sans prendre d'autre part au débat que de discuter au besoin les attaques directes à notre doctrine.

A Monsieur le Rédacteur de l'Echo de l'Industrie.

Monsieur,

Nous lisons dans le n° 50, 26 septembre 1846, un article intitulé: *M. Cabet et la science sociale*, et signé J. R. Si l'auteur de cet article ne s'était borné qu'à annoncer la discussion projetée entre M. Considérant et M. Cabet, nous n'aurions rien à dire; mais comme il entre dans quelques aperçus de principes, nous allons répondre par quelques mots. D'abord le titre nous paraît choquant, en ce qu'il n'est pas besoin de tant de science pour développer nos droits, à nous travailleurs. Si nous ne connaissons pas la science du Fouriérisme, nous n'aurions qu'à relire la *Revue sociale* de M. P. Leroux et les écrits de M. Proudhon; là nous verrions cette science réduite à sa juste appréciation, que ni Fourier, ni les Fouriéristes n'ont pas encore compris la science sociale dont on fait tant de bruit.

Quant à nous, dit J. R., nous verrions avec plaisir cette discussion entre M. Cabet et M. Considérant, nous aussi, Communistes, persuadés qu'il en ressortirait un enseignement des plus utiles; mais, J. R. croit que les phalanstériens et les communistes ont trop de confiance dans leurs principes réciproques pour abdiquer ainsi sur de simples démonstrations orales; oui, et s'il ne fallait aux phalanstériens que la pratique, encore la pratique, pour les convaincre radicalement, nous leur opposerions *Cîteaux* et leur colonie lointaine ou tout s'y passe *bric à brac*, avez vous entendu; voir même ailleurs, où il faut voir par soi-même. Les communistes peuvent moins abdiquer que les phalanstériens.

Voyons, J. R. invoque un gouvernement paternel pour faire un essai des deux écoles; nous voudrions, nous communistes, être déjà à l'œuvre; vous phalanstériens, n'êtes-vous pas libres, les capitalistes, les talents, les travailleurs vous ont-ils manqué?

Mais malheureusement les hommes qui nous gouvernent n'ont pas encore compris, dit-on, pourquoi comprendraient-ils? pourquoi renieraient-ils leurs principes: *chacun pour soi, chacun chez soi*? Selon eux, tout est bien, donc ils ne veulent pas plus du fouriérisme que du communisme.

Nous communistes, nous sommes aussi désireux que vous phalanstériens, qu'une discussion ait lieu entre les deux écoles, et, si la *Démocratie pacifique* a déjà ouvert cette discussion, le *Populaire* n. 1, 6<sup>me</sup> année, 27 septembre 1846, a aussi répondu. Or, vous faites un reproche aux communistes de ne pas lire les écrits sociétaires, nous vous prions d'ouvrir vos colonnes pour la reproduction de la discussion de l'un et de l'autre organe; ce sera là un sujet d'attirer à la lecture ceux que vous pensez convaincre, les communistes de bonne foi, par exemple, malgré que vous pensiez tout à l'heure que les communistes ne pussent pas abdiquer.

Quant à nous, dit encore J. R., nous avons pour principe d'étudier tous les systèmes et de ne rien juger *a priori*. Cependant vous trouvez votre doctrine la plus excellente des doctrines, le *non plus ultra* de la société, vous invitez les communistes à vous imiter; nous aussi nous vous invitons à lire les ouvrages du communisme. Notre science, à nous communistes, elle n'est pas *aride*; elle est bien facile à comprendre; nous disons que ce que nous comprenons bien; nous n'allons pas, nous, nous perdre dans les régions d'une science inexplicable.

Enfin, si nous vous aidions à sortir la société du labyrinthe où elle s'est fourvoyée, nous pourrions conserver notre rêve favori, l'égalité. Merci, phalanstériens, tel conservateur n'en dirait pas autant; et si la société est obligée de passer par l'intermédiaire du phalanstère pour arriver au bonheur général, nous sommes assurés d'y parvenir avec l'égalité.

ANT. COIGNET.

Note sur la nécessité d'organiser à Lyon des écoles gratuites de musique vocale.

La musique vocale civilise, moralise les hommes; son empire sur les âmes les plus incultes n'est plus l'objet d'un doute.

L'éducation du peuple qui ne comprendrait pas la musique serait incomplète et manquerait le but principal, celui de réunir les cœurs et de cimenter les bases de la fraternité chrétienne, humaine.

Lorsque dix, vingt, cent voix se rapprochent, se réunissent, se mêlent d'accord pour chanter ensemble Dieu, la patrie, le travail, la fraternité, l'amour, l'ordre, l'économie, l'utilité de toutes les professions, etc., croyez-vous que les âmes restent isolées et étrangères à cette harmonie divine des voix? Non, ce sont les âmes qui chantent avec cet accord, qui vous séduisent; les voix ne sont que leurs échos; elles n'expriment que l'union des cœurs. Les hommes qui ont chanté ensemble se connaissent sans savoir leurs noms, s'aiment sans s'en douter, s'entraident sans efforts, avec entraînement; en un mot, ils sont frères, là, ailleurs, partout et toujours. Ce sont des soldats portant le même drapeau, et ayant assisté aux mêmes batailles, leur union est indissoluble.

Au surplus, l'utilité de la musique est reconnue par l'autorité qui en a ordonné l'étude dans tous les établissements de l'instruction publique; ainsi nous n'insisterons pas davantage sur cette démonstration; mais nous dirons que des classes nombreuses de la société sont privées de ce bienfait, et qu'il serait urgent de ne plus différer de les en faire jouir, nous voulons parler des ouvriers de Lyon, seconde ville de France.

A Paris, l'organisation des écoles gratuites pour la musique vocale est complète; il y en a une pour chaque arrondissement; les douze écoles sont dirigées par M. Hubert,

élève et successeur de M. Wilhem, dont la méthode est généralement suivie en France avec succès. Ces douze écoles sont réunies deux fois par an, et deux mille voix chantent ensemble avec un accord parfait. Ces grands concerts populaires, nationaux, qui réunissent des ouvriers musiciens, appartenant à toutes les professions industrielles, entretiennent une émulation salubre et font connaître tout ce qu'il est possible d'obtenir d'ordre, de discipline, de fraternité par la puissance mystérieuse de la musique. Pour le musicien l'obéissance et l'exécution sont des attraits; son œil, son oreille cherchent le signal du maître, et son âme exécute avec la promptitude de l'électricité.

Pourquoi n'accorderait-on pas à Lyon six écoles gratuites de musique vocale pour ses nombreux et estimables ouvriers? Rien ne serait plus facile que d'imiter ce qui se fait à Paris et de profiter de son expérience en adoptant son organisation; le plus difficile eût été de trouver un directeur, et Lyon possède un maître distingué, qui a fait ses preuves, et qui appartient à la même école que M. Hubert. M. Maniquet est parfaitement capable d'organiser et de diriger ces six écoles, et il peut rendre à Lyon les mêmes services que M. Hubert à Paris.

Que faudrait-il donc à Lyon pour entreprendre une œuvre aussi morale qu'utile? peu de chose, presque rien pour une ville aussi riche. Avec 16,000 fr. par an vous obtiendriez de grands résultats moraux qui renferment pour l'avenir de l'opulente cité plus de sécurité que ne lui en offrent les fortifications qui l'entourent. Si la ville ne peut pas accorder les 16,000 fr., on lui demande les six locaux qui sont nécessaires, la charité essaiera de faire le reste. L'école de la Martinière pourrait peut-être disposer d'une salle, le palais St-Pierre également? il en faudrait au moins une à la Croix-Rousse, une à la Guillotière, une à Vaise, et une à St-Georges.

En attendant, les ouvriers poètes seront invités à composer des chansons fraternelles pour tous les corps d'état. Il n'y a que des travailleurs qui soient capables de les bien faire.

GIRAUD.

### CHRONIQUE.

M. Giraud n'a pu répandre à ses frais que trois mille exemplaires de ses réflexions sur le compagnonnage, et comme il serait nécessaire que ce petit livre fût dans les mains de tous les ouvriers, apprentis, compagnons et maîtres, ne pourrait-on pas ouvrir une souscription de 25 centimes, prix du coût de chaque exemplaire?

Il serait également désirable qu'on pût le donner en lecture dans toutes les écoles primaires qui sont les pépinières de toutes les professions industrielles. Par ce moyen d'une sage prévoyance, on parviendrait sûrement et sans efforts, à faire disparaître dans un temps donné, les usages sauvages du compagnonnage qui sont une honte pour la civilisation actuelle.

### FAITS DIVERS.

AMOUR MATERNEL. — Deux enfants se battaient dans la rue Royale, à Villefranche; leurs mères intervinrent, et chacune d'elles prenant parti pour sa progéniture, l'amour maternel les mit aux prises dans une lutte tellement vive, que les voisins intervinrent pour les séparer.

LE COMTE DE MONTMOLIN ET LE GÉNÉRAL CABRERA. — Le *Morning-Herald* du 22 affirme tenir de bonne source la nouvelle de l'arrivée du comte de Montmolin et du général Cabrera à Londres. Cabrera était dans cette capitale dès vendredi soir; quant au comte de Montmolin, attendu le samedi dans la journée, il n'est arrivé que le dimanche matin; il garde le plus strict incognito et ne voit même pas ses plus dévoués partisans. Cabrera aurait, au contraire, eu à Londres une entrevue avec l'ambassadeur d'une puissance étrangère que l'on ne désigne pas; des avances auraient été faites à Espartero, qui se serait montré peu disposé à les accueillir; et depuis la première proclamation déjà connue, il en aurait été lancé une seconde qui déplairait beaucoup aux *excitados*, parce qu'elle renfermait l'indice d'une tentative de rapprochement avec les espartéristes.

LES ENFANTS DU SALTIMBANQUE. — Un saltimbanque donnait, ces jours derniers, une représentation sur une place publique de notre ville. Une petite fille de 3 ou 4 ans l'accompagnait, et la pauvre enfant avait l'air de rire en faisant toutes sortes de tours, tels que le corps en manchon, en mouchoir, le grand écart, etc. On entendait cependant le saltimbanque lui dire à chaque instant, quoiqu'assez bas: « Allons, allons, courage!... » Mais on voyait si bien que l'innocente victime souffrait, que des cris: assez! assez! se sont élevés de toutes parts dans la foule.

Un jour, ces affreuses tortures seront bien certainement interdites en France.

LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE. — Galvani et Volta ne se doutaient guère que leur admirable découverte deviendrait un jour la terreur des voleurs américains. Rien n'est plus vrai cependant. Grâce au télégraphe électrique, un malfaiteur fugitif se trouve devancé sur toutes les routes par la nouvelle de son méfait, et se rencontre en arrivant dans une ville en face d'un respectable policeman qui lui met la main sur le collet. C'est ainsi qu'on a arrêté, à bord d'un bateau à vapeur de Philadelphie, une femme qui avait volé son maître à Baltimore, et qui, certes, se croyait hors d'atteinte.

UN INCENDIAIRE. — Un habitant de Meyzieux, qui s'est récemment assuré contre l'incendie pour une somme considérable, a été arrêté à Lyon sur l'inculpation d'avoir mis le feu à son habitation, au moyen d'un appareil déposé au premier étage, et qui a été trouvé par l'autorité locale aux premiers indices de l'incendie. Cet individu, du nom de Millet, était porteur d'une lettre dans laquelle il est question des incendies qui ont eu lieu dans le Nord.

TERRIBLE INONDATION DANS LE MIDI DE LA FRANCE. — Quelques localités de l'Ardèche et de la Drôme viennent d'être victimes d'une inondation qui rappelle celle de 1840, de sinistre mé-

moire. Ce sont surtout les affluents du Rhône, entre autres a Drôme et l'Ozère, qui auraient ravagé le pays, détruit les ponts, renversé des usines. La ville d'Alais a été parcourue par une trombe d'eau qui a occasionné les plus grands désastres.

## Variétés.

*DES ETOFFES DE SOIE considérées sous le rapport des effets produits selon la disposition et la coloration des fils, et résumé du cours de M. E. CHEVREUL sur le contraste des couleurs et ses applications,*

Par M. FERRAND,  
Préparateur au Collège Royal de Paris.  
SECONDE PARTIE.  
(Suite).

Dans la table chromatique dont il s'agit, les trois rayons de couleur primitive sont placés de manière à former trois angles égaux. — Entre chacun d'eux on trouve un rayon de couleur binaire, puis entre ce rayon de couleur binaire et celui de couleur primitive qui l'avoiisine se place une nuance intermédiaire dont la gamme est dégradée comme les latérales.

Telle est la construction chromatique hémisphérique que M. Chevreul montre dans ses cours, telle est aussi celle que dans ce moment l'on prépare à Paris pour la Chambre de Commerce de Lyon; les couleurs sur porcelaine, que l'on vient à cet effet d'exécuter à Sévres et que nous avons vues dernièrement, nous font espérer que notre ville jouira bientôt de cette précieuse et inaltérable combinaison.

Maintenant, s'agit-il de chercher dans cette table des rapports, des harmonies, recourons aux accessoires fort simples dont elle s'accompagne.

C'est d'abord un cadran mobile, perpendiculaire au plan circulaire de la table chromatique, un cadran à l'aide duquel on peut jeter de l'ombre sur les tons de chaque rayon, et obtenir cette modification appelée *tons rompus, tons rabattus*.

Du centre à la circonférence, ce quart de cercle porte une gamme de vingt tons gris qui doit servir de point de comparaison, fournir immédiatement l'idée de l'effet à produire et donner avec précision la quantité de gris à ajouter pour reproduire le ton choisi parmi ceux sur lesquels l'appareil a versé de l'ombre. Cette gamme de gris étant disposée sur le cadran comme le sont celles de chaque rayon de la table, l'on conçoit qu'en faisant mouvoir de droite à gauche ce cadran perpendiculaire, le gris normal correspond exactement à la couleur normale, les tons clairs aux tons les plus bas, les plus foncés, enfin, aux tons les plus ombrés, le noir au noir, etc.

D'autres parties accessoires complètent la table chromatique et permettent de décider sur le champ de l'effet que peut offrir une réunion harmonique. Ce sont des découpages sur carton, qui, appliqués sur la surface de la construction graphique, laissent voir les différentes couleurs, tons ou nuances que l'on veut assortir de la manière la plus convenable.

Nous allons signaler ces différentes parties annoncées; elles sont au nombre de six; trois donnent les harmonies d'analogie et trois, les harmonies de contraste.

1° Sur un quart de cercle plein une découpeure allant du centre à la circonférence laissera voir à volonté un rayon entier ou partiel de la table chromatique, l'effet obtenu sera dû à une harmonie de gamme.

2° Si, au contraire, la découpeure va de gauche à droite en décrivant une courbe convenable, elle mettra à jour des harmonies de nuances.

3° Le cadran dont nous venons de parler fait aussi partie de ces accessoires, et représente l'harmonie d'une lumière colorée dominante.

Les harmonies de contraste donnent lieu pareillement à l'emploi de découpeures comparables aux précédentes.

1° C'est une figure analogue à la découpeure ci-dessus, mais elle en diffère en ce que sur la découpeure même s'appliquent deux morceaux de carton ou papier mobile de même grandeur que l'on éloigne plus ou moins de manière à juger des harmonies de contraste de tons appartenant à la même gamme.

2° S'agit-il d'une harmonie de contraste de nuances, au lieu d'une seule découpeure, prenez une surface de même forme, sur laquelle on a enlevé deux rayons. Cet accessoire appliqué sur la table met à nu deux gammes voisines, ajoutez sur chacune d'elles un indicateur mobile comme dans le cas précédent, et vous pourrez rechercher et définir grand nombre de combinaisons de cette espèce.

3° Une dernière figure met sous les yeux les harmonies du contraste des couleurs, c'est la plus grande de toutes celles que nous venons de voir; elle couvrirait en effet la table entière si l'on n'avait enlevé à partir du petit cercle central deux larges angles capables de montrer en même temps trois rayons juxtaposés et les trois rayons correspondants.

La moindre pratique rend très facile l'usage mécanique de ces cartons découverts, usage qui peut dans un instant très

court mettre en évidence toutes les combinaisons imaginables capables d'être classées scientifiquement dans les effets d'harmonie d'analogie ou de contraste.

Mais tous ces détails d'expérimentation nous ont conduit successivement à l'examen de cas particuliers; reprenons largement l'ensemble des circonstances, des genres et des espèces harmoniques, en nous résumant dans l'énumération des avantages de la table chromatique.

1<sup>er</sup> avantage. Elle représente toutes les modifications des couleurs par la lumière ou par l'ombre dans le sens rayonnant.

2<sup>me</sup> avantage. Modification de droite à gauche entre les couleurs simples, de manière à ce que les couleurs voisines donnent les gammes de nuances, c'est-à-dire les dégradations de couleurs simples et de couleurs binaires.

3<sup>me</sup> avantage. Détermination de la complémentaire d'une gamme par celle du rayon correspondant en ligne droite.

4<sup>me</sup> avantage. Faculté de faire du noir par la combinaison de la couleur des extrémités opposées de deux rayons correspondant en ligne droite.

5<sup>me</sup> avantage. Possibilité enfin de juger de tous les effets harmoniques à l'aide des simples instruments d'appréciation que nous avons décrits en parlant des découpages précédents. (La suite au prochain n°.)

CROIX-ROUSSE. — DÉCÈS du mois de septembre 1846.

Viannay Marguerite, 58 ans, femme Collon, négociant, quai de Serin, 6. — Michal Louis 44 ans, fabricant d'étoffes, rue du Mail, 12. — Marmonier dite Chavalance Françoise, 24 ans, femme Laurent, fabricant d'étoffes, place St-Laurent, maison Martin. — Favre Joseph, 58 ans, conducteur de messageries, cours d'Herbouville, 8, célibataire. — Martin Marie Françoise, 52 ans, femme Demard, fabricant d'étoffes, passage Dumont, 5. — Billon Pierre, 39 ans, célibataire, fabricant d'étoffes, rue Janin, 1. — Roux Benoit, 77 ans, veuf, sans état, rue St-Denis, 20. — Bouchu Antoinette, 43 ans, femme Laurençon, fabricant d'étoffes, rue de la Visitation, 5. — Molard Pierre, 50 ans, boulanger, cours d'Herbouville, 2. — Dubost Jacques, 15 ans, le père épicier et tonnelier, cours des Tapis, 2. — Gonin Louis, 38 ans, tonnelier, quai de Serin, 30. — Foray Jean, 64 ans, célibataire, marchand de blé, cours d'Herbouville, 40. — Girardot Marie Françoise Rosalie, 27 ans, femme Moyat, fabricant d'étoffes, rue Pailleron, 8. — Van-Doren Jean-Baptiste Louis, 8 ans, le père, dessinateur à Lyon, décédé rue de Cuire, 36. — Tissier Pierre, 29 ans, célibataire, tambour des Sapeurs-Pompiers et tonnelier, quai de Serin, 42. — Chalande Joséphine, 30 ans, célibataire, fabricant d'étoffes chez son père, rue de la Visitation, 15. — Rainaud François, 41 ans, fabricant d'étoffes, rue du Mail, 51. — 14 enfants au dessous de cinq ans.

## ANNONCES.

M. GAUTIER,

Rue Jacquard, maison Gautier, près des Tapis, à la Croix-Rousse, et rue Casati, n. 7, à Lyon.

Arcade de un mètre 50 centimètres, à 9 fr. les 4,000 cordes 1<sup>re</sup> qualité.  
— de un mètre 66 — à 10 fr. les 4,000 — —  
— de un mètre 85 — à 11 fr. les 4,000 — —  
— de deux mètres — à 12 fr. les 4,000 — —  
Collets à crochets, à 65 cent. le 100. (50-5)

A VENDRE. Deux Métièrs de corps plein en 6/4, mécanique en 750, travaillant. S'adresser chez M<sup>me</sup> Ginot, cours des Tapis, 19, au 3<sup>e</sup>, sur le derrière. (46-1)

A VENDRE, pour cause de décès, un joli fond de café, rue Ste-Elisabeth, 4, aux Brotteaux. S'adresser à M. Cornu, rue Madame, 40, au 1<sup>er</sup>. (47-0)

A VENDRE, un métier 7/4 travaillant en crêpes de chine. S'adresser rue de Gadagne, 12, chez M. METRAL au troisième, première montée.



M. HUTTER, possesseur d'un magnifique éléphant, supérieurement instruit, ainsi qu'un Dromadaire, est arrivé à la Croix-Rousse. L'affiche du jour donnera le programme du spectacle qui aura lieu près des portes de la Croix-Rousse.



## MAISON D'ACCOUCHEMENT.

tenu par M<sup>me</sup> THEVENET, maîtresse sage-femme, et dirigée par M. COQUAZ, médecin accoucheur. Cet établissement est spécialement destiné pour les pensionnaires. Il leur offre tous les soins que leur position peut désirer. On y saigne, vaccine, et donne des consultations tous les jours de deux à quatre heures du soir, rue de la Gerbe, 3, au 3<sup>me</sup>.

A LYON. (35-0)

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2, aux D de l'Ecole Sociétaire.

A Lyon, rue du Commerce, 1, au 2<sup>me</sup>, et chez M. DORIER, libraire, quai Villeroy.

Edition populaire, à 1 fr. 25 c.; par la poste, 1 fr. 50.

## SOLIDARITÉ,

VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURIER,

Par Hipp. RENAUD, élève de l'Ecole Polytechnique.

Prix: 4 fr.: par la poste, 4 fr. 50.

## LE FOU

## DU PALAIS-ROYAL,

Avec table analytique des matières

Par F. CANTAGREL.

Deuxième édition, entièrement revue par l'Auteur.

Un beau vol. in-18 compacte, de 400 pages, format Charpentier.

## PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

A L'USAGE DES SAVANTS ET DES IGNORANTS.

Par V. CONSIDÉRANT.

Prix: 40 cent.; par la poste, 50 cent.

PETITE EXPOSITION ABRÉGÉE DU

## SYSTÈME PHALANSTÉRIEN,

Troisième édition, par V. CONSIDÉRANT. Prix: 30 c., par la poste, 35 c.

Les 12 exemplaires, 3 fr.; par la poste, 3 fr. 50 c.

LE MÊME OUVRAGE, SUIVI DE NEUF THÈSES,

Brochure in-32 Jésus.

Paris, 1846. Prix: 60 c.; par la poste, 75 c.

PRÉCIS DE

## L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

PAR MATH. BRIANCOURT.

Deuxième édition. Prix: 30 cent.; par la poste, 35 c.

Les 12 exemplaires, 3 fr.; par la poste, 3 fr. 50 c.

## L'Organisation du Travail et l'Association,

Par MATH. BRIANCOURT.

Deuxième édition. Prix: 80 c.

## Organisation du Travail,

D'après les principes de la Théorie de Ch. Fourier,

Par P. FOREST.

Deuxième édition. Prix: 75 c.; par la poste, 1 fr.

## Défense du Fourierisme,

Par M. Reybaud de l'Académie française, MM. Rossi, Michel Chevalier, Blanqui, Wolowski, De Lamartine.

Prix: 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

## LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE,

Dialogue familier sur l'éducation,

EXTRAIT DU FOU DU PALAIS ROYAL.

Petit vol. in-32. Prix: 40 cent.; par la poste, 50 cent.

## LA GRÈVE DES CHARPENTERS

EN 1845.

ÉPISODE DE LA CRISE SOCIALE DE L'ÉPOQUE.

1 vol. format Charpentier.

Prix: 1 fr. 50 c.; par la poste, 2 francs.

## LES JUIFS

## ROIS DE L'ÉPOQUE,

HISTOIRE DE LA FÉODALITÉ FINANCIÈRE,

Par A. TOUSSENET.

Un vol. in-8°. Prix: 5 fr.; par la poste, 6 fr. 25 c.

## Notions élémentaires sur la Science Sociale,

Par l'auteur de la DÉFENSE DU FOURIÉRISME.

Un vol. in-18, de 2 à 300 pages. Prix: 1 fr. 50 c., et par la poste, 2 fr.

Le gérant, BRUNET.

LA CROIX-ROUSSE. — IMPRIMERIE DE TH. LEPAGNEZ.

# DÉMOCRATIE PACIFIQUE,

PUBLIANT CHAQUE QUINZAINE UN NUMÉRO DOUBLE, AUQUEL ON PEUT S'ABONNER SÉPARÉMENT.

Les 26 numéros par an: 6 francs; pour six mois: 3 francs.

ON S'ABONNE: A PARIS, rue de Beaune, 2; — A LYON, rue du Commerce, 1, au 2<sup>m</sup>, au dépôt des Livres de l'Ecole Sociétaire; — ou au bureau du journal de l'Écho de l'Industrie.